



Achat bien immobilier avec propriétaires

Par **Sabaca Natacha**, le **24/12/2016** à **13:46**

Bonjour,

Avec mon mari nous allons acquérir notre premier bien immobilier, l'achat d'une maison. Les propriétaires actuels vont se faire construire et du coup en attendant reprennent notre loyer actuel. Cependant nous signons les actes définitifs le 25 janvier, ils ne veulent pas sortir leurs meubles ni même aller ailleurs avant de déménager (échanger nos maison du coup), on aura donc que les doubles des clés et on ne pourra pas y habiter tant qu'ils y sont, quelle recours nous avons ? Nous seront propriétaires sans rien pouvoir faire, peintures, déménagement, etc. ?

Par **youris**, le **24/12/2016** à **14:04**

bonjour,

vous ne pouvez pas exiger de rentrer dans les lieux avant la signature de l'acte authentique chez le notaire.

si le 25 janvier, vous ne pouvez entrer dans votre bien, vous devez refuser de signer l'acte authentique.

prenez conseil auprès du notaire en charge de l'acte authentique qui a un devoir de conseils et d'informations.

salutations

Par **Sabaca Natacha**, le **29/12/2016** à **22:47**

Merci beaucoup pour votre réponse, nous avons rendez-vous avec le notaire pour éclaircir la situation :)

Par **Visiteur**, le **30/12/2016** à **10:18**

Bonjour,

pour l'instant la situation est on ne peut plus claire ! Vous ne pouvez pas intégrer votre future demeure car elle ne vous appartient pas ! J'ai été dans ce cas de figure mais du côté vendeur. J'ai accepté que les acheteurs entament quelques travaux de peintures et tapisserie

avant l'acte authentique. Mon notaire faisait des bonds ! Mais tout c'est bien passé.

Par **Sabaca Natacha**, le **30/12/2016** à **11:47**

En fait nous ne voulons pas y rentrer avant, nous signons les actes authentiques le 25 janvier et les vendeurs ne veulent pas partir avant la fin du mois (vers le 31 janvier), et nous voudrions commencer les peintures à partir du 26 janvier (puisque nous serons propriétaires) mais eux seront Encore la avec leur meubles !

Par **Sabaca Natacha**, le **30/12/2016** à **12:20**

Merci pour votre réponse, nous allons voir en début de semaine avec le notaire :)

Par **Visiteur**, le **30/12/2016** à **12:55**

ok ! effectivement ! Si vous ne voulez pas de mauvaise surprise suivez les conseils de Janus !

Par **Sabaca Natacha**, le **30/12/2016** à **12:59**

Oui, je pense que c'est ce qu'on va faire :)